



EIRL DEVRAINNE AUTO MOTO ÉCOLE AZUR
SIRET : 384 511 432 000 39
devrainne.laurence@akeonet.com
TEL : 03.20.22.14.45

Agrément préfectoral : E 0405913760
Code NAF : 8553Z

Programme de formation à la catégorie A2 du permis de conduire

1) Préambule

Depuis le 2 juin 2016, la catégorie du permis A2 est destinée à tous les conducteurs de motocyclettes, dès 18 ans, avec ou sans side-car, d'une puissance n'excédant pas 35 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,2 kW/kg. Ces motocyclettes ne doivent pas être issues d'un modèle développant plus de 70kW.

2) L'organisme de formation

Etablissement de formation :

EIRL DEVRAINNE AUTO MOTO ÉCOLE AZUR

Adresse : 141 rue du Bourg 59130 LAMBERSART

Adresse électronique : devrainne.laurence@akeonet.com

Téléphone : 03.20.22.14.45

Siret : 384 511 432 000 39

Agrément préfectoral E 04 05 91 37 60

Code NAF : 8553Z

Gérant : Madame DEVRAINNE Laurence

Responsable des relations avec les élèves : Madame DEVRAINNE Laurence

3) Les pré-requis

- avoir 18 ans minimum ;
- Être titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière 2^e niveau (ASSR 2) ou de l'attestation de sécurité routière (ASR).

4) Le public visé

Tous publics

5) La durée de la formation

20 heures (minimum légal obligatoire)

141, rue du bourg 59130 LAMBERSART



EIRL DEVRAINNE AUTO MOTO ÉCOLE AZUR
SIRET : 384 511 432 000 39
devrainne.laurence@akeonet.com
TEL : 03.20.22.14.45

Agrément préfectoral : E 0405913760
Code NAF : 8553Z

6) Le programme de la formation

- une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation
- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique **moto (ETH)** par des cours de code sur les thèmes :
 - dispositions légales en matière de circulation routière
 - le conducteur
 - la route
 - les autres usagers de la route
 - réglementation générale et divers
 - précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
 - éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
 - équipements de sécurité des véhicules
 - règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

141, rue du bourg 59130 LAMBERSART

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation <i>Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard - Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord - Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur - Adopter un comportement sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité - Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances - Monter et rétrograder les rapports de vitesse - Maîtriser la réalisation d'un freinage - Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité - Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager) - Maîtriser l'utilisation de l'embrayage - Maîtriser les techniques d'inclinaison - Réaliser un freinage d'urgence
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. <i>Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Être en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en sécurité - Tourner à droite et à gauche - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers. <i>Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Négocier les virages de la façon la plus sécurisante - Communiquer avec les autres usagers - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - Connaître la particularité des véhicules lourds et savoir se rendre visible - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique <i>Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	- Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifique à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'éco conduite

Catégorie A2 du permis de conduire

1) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

La dimension sociale de l'usage des cyclomoteurs au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc. Les conducteurs de cyclomoteur sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir.

2) Les épreuves d'examen

L'épreuve théorique motocyclette (ETM)

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen géré par un opérateur privé agréé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen. L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM (questionnaire à choix multiple). Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'épreuve pratique comprend deux phases :

L'épreuve plateau (hors circulation) de 10 minutes comporte un parcours unique de 6 manœuvres qui s'enchaînent.

La notation est effectuée sur l'ensemble de l'examen plateau. Au 1er mars 2020, l'interrogation orale et les vérifications techniques sont supprimées du fait de la création de l'épreuve théorique générale moto.

L'épreuve en circulation de 40 minutes explore huit domaines de compétence : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité.

Lors de cette épreuve sera évaluée le positionnement du motard sur sa voie de circulation, notamment lors de la prise de virage et sera vérifié que la technique de la trajectoire de sécurité est maîtrisée.

Pour obtenir un résultat favorable, il faut avoir 21 points sur 27 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

L'épreuve en circulation n'est accessible que si le candidat a validé l'épreuve hors circulation.